

**OUI A L'HEBERGEMENT
DES SANS-ABRIS ET
DES REFUGIES !**

**Devoir de Fraternité
Manifestation**

**Le samedi 7 novembre
à 11h**

**Pour la dignité, soyons tous
ensemble !**

**A Conflans, départ
devant le bateau**

Je Sers

**Quai de la République, près
de la RN184**



Des gens sont dehors, les solutions d'hébergement existent !

La Loi garantit un droit à l'hébergement pour toute personne en détresse.

Exigeons l'application de la loi par les pouvoirs publics

Entre 150 et 200 réfugiés tibétains et sans-abris vivent et dorment dans les rues de nos communes, dans la boue des champs d'Andrézy, dans celle des étangs du Corra à Achères, dans des péniches à Conflans. Certains trouvent abri dans des familles de Conflans, Andrézy, Maurecourt et Chanteloup.

On ne peut pas laisser un être humain dehors : Dignité pour tous !

Exerçons notre Devoir de Fraternité imposé par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Exigeons du Préfet des Yvelines, de nos élus la réquisition immédiate des logements et locaux vides. Notre pays est riche, soyons généreux !

Des solutions existent :

- La Sous-préfecture de Montmorency
- La CPAM de Cormeilles-en-Parisis
- La base militaire de Taverny
- Une partie du Camp des Loges à St Germain
- Les locaux du CFI à Andrézy...

A Taverny, une base militaire a 700 logements inutilisés et chauffés.

A quand sa réquisition ?

Pour contacter le collectif :
collectiftibetainsconfluence@gmail.com